Faculté des arts
Département d'études littéraires

Automne 2020
Jeudi 18 h-21 h

LIT 851M-10 APPROCHES DU TRAVAIL CRÉATEUR. *VOIX ET CRÉATION*

Plan de cours

RESPONSABLE DU SÉMINAIRE

Marc André Brouillette
Bureau : J-4720
brouillette.marc-andre@uqam.ca – je réponds avec plaisir aux courriels du lundi au vendredi, entre 9h et 17h, normalement dans un délai de 2 jours ouvrables

Rencontre individuelle : me contacter par courriel pour fixer un rendez-vous

DESCRIPTION DU SÉMINAIRE

Pratiques d'écriture et théories des discours et des genres littéraires. Chacun des participants produira des textes de fiction ou des essais théoriques qu'il verra à définir et à situer par rapport à d'autres courants ou notions actuellement repérables. Les caractéristiques et le fonctionnement. Production, analyse, réécriture.

CONTENU DU SÉMINAIRE

Dans le cadre de ce séminaire de recherche-création, les étudiant.e.s seront invité.e.s à formuler, à approfondir et à partager des réflexions théoriques et critiques sur différents aspects du processus de création et sur des pratiques d'écriture.
En lien avec le thème de la voix, chaque personne sera appelée à proposer des éléments de réflexion portant sur la nature de la création littéraire ou sur les relations qui se tissent tant à l'intérieur de ce champ qu'avec certaines composantes issues d'autres champs ou disciplines.

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

De façon générale, le séminaire vise à :
-formuler et approfondir une réflexion sur le travail créateur;
-acquérir des compétences théoriques, critiques et méthodologiques pour formuler et structurer une réflexion pertinente et personnelle;
-diversifier ses compétences pour tisser des liens concrets entre la création et la réflexion sur la création;
-présenter oralement les résultats partiels d'une démarche menant à une création ou à une réflexion théorique;
-participer activement à des discussions visant à expliciter des concepts, des démarches ou des œuvres;
-concevoir et réaliser de manière rigoureuse des travaux de nature diverse qui s'inscrivent dans le cadre d'une recherche-création;
-développer son autonomie individuelle.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

La formule pédagogique retenue est un enseignement à distance en mode synchrone, c'est-à-dire que toutes les personnes inscrites se retrouveront en direct, chaque semaine à l'horaire prévu, par l'intermédiaire de la plateforme de communication Zoom [www.zoom.uqam.ca].

Cette formule demande à chacun.e d'être libre pendant les séances et d'avoir accès à un environnement technologique permettant de se connecter et d'interagir avec le groupe. De plus, un lieu favorable à la concentration et aux discussions est fortement recommandé – minimiser les sources de bruits et de distraction autour de vous pendant une séance.

Le séminaire est associé à un site Moodle [www.moodle.uqam.ca], dans lequel seront diffusées des informations complémentaires essentielles.

Les séances à distance seront composées de présentations du professeur, d'exposés oraux, de discussions.

Pour atteindre les objectifs du séminaire, l'étudiant.e devra participer activement aux échanges ainsi qu'accorder une attention soutenue aux réflexions et aux propositions qui seront discutées.

La présence de l'étudiant.e aux séances à distance est essentielle.

Pour une utilisation optimale de Zoom :

- Privilégier un branchement filaire Internet au wifi
- Utiliser des écouteurs préférablement
- Rejoindre le son par l'ordinateur une fois connecté
- Faire un test de son (au besoin)
- Couper le micro lorsque vous n'intervenez pas
- Laisser la caméra ouverte afin de favoriser les contacts et les interactions
- Pour faire un test au préalable : https://zoom.uqam.ca/test

Comme dans une salle de classe, quelques règles sont à respecter afin d'assurer un bon déroulement de la séance :

- Si vous devez être absent.e ou partir avant la fin d'une séance, veuillez en aviser le professeur, par courriel, à l'avance
- Se connecter à la séance Zoom environ **15 minutes à l'avance** afin de vous assurer que tout fonctionne bien
- Respecter l'horaire de la séance et des pauses – éviter les retards, qui brisent le rythme
- Respecter la parole et les propos de chacun.e
- Durant la séance, si vous devez vous absenter temporairement ou partir subitement avant la fin, veuillez en aviser le professeur
- Chaque étudiant.e est responsable d'obtenir auprès d'un.e collègue de classe les notes d'une séance manquée.

Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiant.e reconnaît qu'il est INTERDIT DE REPRODUIRE, D'ENREGISTRER, DE PUBLIER, DE DIFFUSER, DE COMMUNIQUER OU DE PARTAGER, PAR QUELQUE MOYEN QUE CE SOIT, TOUT OU PARTIE DE L'ENREGISTREMENT D'UN COURS OU D'UNE ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE DE MÊME QUE TOUT MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE S'Y RATTACHANT. Un.e étudiant.e qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM, ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.

Il n'est pas prévu d'enregistrer les séances du groupe de recherche; toutefois, si cette situation devait se produire, le protocole suivant sera appliqué :

- En cas d'enregistrement, l'étudiant.e sera informé.e au début de la séance.
- À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiant.e consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiant.e reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Exposé court – 15 %

Cette première présentation orale individuelle vise à traiter d'une œuvre littéraire qui problématise la question de la voix et à soulever divers points portant sur cette question, mais aussi sur des enjeux d'écriture et de création selon le point de vue d'une créatrice, un créateur.

Durée : 8-10 minutes suivi d'une discussion

Date : 1er, 8, 15 ou 22 octobre 2020 (répartition des séances à venir)

2. Exposé #2 – 25 %

Cette seconde présentation orale consiste à formuler une réflexion préliminaire sur la question de la voix, et sur certains aspects théoriques et poïétiques. Elle devra se fonder sur un ensemble de lectures pertinentes et proposer des pistes de réflexion personnelles.

Durée : 18-20 minutes suivi d'une discussion

Date : 12, 19, 26 novembre, 3 ou 10 décembre 2020 (répartition des séances à venir)

3. Essai – 45 %

S'inspirant des dialogues platoniciens, l'essai (inédit et non diffusé) proposera une réflexion dialoguée sur la notion de voix dans la création littéraire, en s'appuyant notamment sur les échanges et les travaux du séminaire. Le texte (entre 3000 et 3500 mots) sera saisi à l'ordinateur.

Date de remise : 17 décembre 2020

4. Contribution active au séminaire – 15 %

La contribution active au séminaire désigne la participation régulière aux discussions de manière pertinente et l'engagement personnel de l'étudiant.e au fil de la session.

Critères d'évaluation

-Respect des exigences et des consignes
-Régularité et pertinence des contributions orales et écrites au séminaire
-Qualité du dialogue entre la réflexion théorique et critique, et les processus de création
-Cohérence et originalité de la pensée
-Rigueur de la démarche réflexive, créatrice et méthodologique
-Qualité de l'expression orale et de l'écriture.

Chaque note est établie en fonction de l'ensemble de ces critères, qui ne font pas l'objet d'une pondération particulière; conformément au règlement de l'UQAM, la note est littérale (et non chiffrée).

Barème de notation

Excellent	A+ / 4,3	A / 4,0	A- / 3,7
Très bien	B+ / 3,3	B / 3,0	B- / 2,7
Bien	C+ / 2,3	C / 2,0	–
Échec	–	E / 0,0	–

Retard
Chaque jour de retard entraînera la perte de 10 % de la note.

CALENDRIER DU SÉMINAIRE

01. **10 septembre 2020**
    Présentation

02. **17 septembre 2020**

03. **24 septembre 2020**

04. **01 octobre 2020**
    ÉVALUATION 1 : EXPOSÉS COURTS

05. **08 octobre 2020**
    ÉVALUATION 1 : EXPOSÉS COURTS

06. **15 octobre 2020**
    ÉVALUATION 1 : EXPOSÉS COURTS

07. **22 octobre 2020**
    ÉVALUATION 1 : EXPOSÉS COURTS

08. **29 octobre 2020 – semaine de lecture** (pas de séminaire)

09. **05 novembre 2020**

10. **12 novembre 2020**
    ÉVALUATION 2 : EXPOSÉS #2

11. **19 novembre 2020**
    ÉVALUATION 2 : EXPOSÉS #2

12. **26 novembre 2020**
    ÉVALUATION 2 : EXPOSÉS #2

13. **03 décembre 2020**
    ÉVALUATION 2 : EXPOSÉS #2

14. **10 décembre 2020**
    ÉVALUATION 2 : EXPOSÉS #2

15. **17 décembre 2020 – dernière séance**
    Conclusion
    ÉVALUATION 3 : REMISE DE L'ESSAI DIALOGUÉ

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

1. OUVRAGE OBLIGATOIRE

Brouillette, Marc André (éd.). *LIT-851M Approches du travail créateur. Voix et création*. Recueil de textes; en vente à la COOP UQAM.

2. OUVRAGES THÉORIQUES ET DE CRÉATION

**** : ouvrages dont certains extraits ont été reproduits dans le recueil de textes.**
(R) : ouvrages disponibles à la mini-réserve de la bibliothèque Centrale de l'UQAM

(R) Abitbol, Jean, *L'odyssée de la voix*, Paris, Robert Laffont, 2005, 519 p.

Alféri, Pierre, *Chercher une phrase*, Paris, Christian Bourgois, 77 p.

Assoun, Paul-Laurent, *Le regard et la voix. Leçons de psychanalyse*, 2e éd., Tome 3, Paris, Economica/Anthropos, coll. « Psychanalyse », 2001, 205 p.

**Barthes, Roland, « Le grain de la voix », dans *Œuvres complètes*, Tome 4, Paris, Seuil, 2002, p. 148-156.

Beaudoin, Daniel-Louis et Bruno Lemieux (dir.), dossier « La voix », Mœbius, no 60 (printemps 1994), p. 5-136.

Brouillette, Marc André (dir.), *La création littéraire en mouvement. Approches réflexives*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Approches de l'imaginaire », 2020, 270 p.

****/(R)** Castarède, Marie-France, *La voix et ses sortilèges*, Paris, Belles Lettres, coll. « Confluents psychanalytiques », 1987, 280 p.

Chevarie-Lessard, Guylaine, *La voix, entre l'audible et le visible. Le processus de création comme mode de connaissance du sujet*, Montréal, Nota Bene, 2019, 249 p.

Clément, Bruno, *La voix verticale*, Paris, Belin, coll. « L'extrême contemporain », 2012, 296 p.

Cohen-Lévinas, Danielle et Barbara Cassin, *Vocabulaires de la voix*, Paris, L'Harmattan, coll. « Musique et musicologie », 2008, 173 p.

Collectif, dossier « Voix », *Grumeaux*, no 1 (2009), 287 p.

****/(R)** Goux, Jean-Paul, « La voix », dans *La fabrique du continu. Essai sur la prose*, Seyssel, Champ Vallon, 1999, p.141-186.

Hart Nibbrig, Christian Lucas, *Voix fantômes : la littérature à portée d'oreille*, Paris, Van Dieren, 2008, 157 p.

Karpf, Anne, *La voix : un univers invisible*, trad. de l'anglais par Geneviève Brzustowski, Paris, Autrement, 2006, 496 p.

****/(R)** Killeen, Marie-Chantal, *En souffrance d'un corps : essais sur la voix désincarnée*, Québec, Nota Bene, coll. « Littérature », 2013, 234 p.

****/(R-*à venir*)** Le Breton, David, *Éclats de voix : une anthropologie des voix*, Paris, Métailié, coll. « Traversées », 2011, 281 p.

Lécroart, Pascal et Frédérique Toudoire-Surlapierre, *Éclats de voix : l'expression de la voix en littérature et en musique,* Paris, Éditions l'improviste, coll. « Aéronautes de l'esprit », 2005, 322 p.

****/(R)** Martin, Jean-Pierre, *La bande sonore. Beckett, Céline, Duras, Genet, Perec, Pinget, Queneau, Sarraute, Sartre*, Paris, Jose Corti, 1998, 301 p.

****/(R)** Meschonnic, Henri, « Le poème et la voix », dans *Critique du rythme*, Lagrasse, Verdier, 1995, p. 273-296.

/(R)** Nancy, Jean-Luc. *À l'écoute*, Paris, Galilée, coll. « La philosophie en effet », 2002, 84 p.

Parret, Herman, *La voix et son temps*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Le Point philosophique », 2002, 189 p.

Poizat, Michel, *Variations sur la voix*, Paris, Anthropos, coll. « Psychanalyse », 1998, 246 p.

Rabaté, Dominique, *Poétiques de la voix*, Paris, José Corti, coll. « Les essais », 1999, 322 p.

**Rosolato, Guy, « La voix », *Essais sur le symbolique*, Paris, Gallimard, 1977, p. 287-305.

/(R)** Toudoire-Surlapierre, Frédérique, *Téléphonez-moi. La revanche d'écho*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Paradoxe »,2016, 212 p.

**Zumthor, Paul, *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1983, 308 p.

3. EXEMPLES D'ŒUVRES LITTÉRAIRES PROBLÉMATISANT LA QUESTION DE LA VOIX

Arnaud, Alain, *Les hasards de la voix*, Paris, Flammarion, coll. « Textes », 1984, 109 p.

Antunes, António Lobo, *Mon nom est légion*, Paris, Christian Bourgois, 2011 [2007], 511 p.

Beausoleil, Claude, *L'autre voix*, Trois-Rivières, Écrits des forges, 2011, 80 p.

Beckett, Samuel, *L'innommable*, Paris, Minuit, 1953, 213 p.

Beckett, Samuel, « Pas moi », dans *Oh les beaux jours* suivi de *Pas moi*, Paris, Minuit, 1963-1974, p. 79-95.

Cocteau, Jean, *La voix humaine*, Paris, Stock, 1946, 69 p.

Cocteau, Jean, « Les mariés de la Tour Eiffel », dans *Antigone* suivi de *Les mariés de la Tour Eiffel*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1948, p. 61-111.

Desautels, Denise, *Le saut de l'ange*, Montréal, Noroît, 1992, 92 p.

Des Forêts, Louis-René, « Les grands moments d'un chanteur », dans *La chambre des enfants*, Paris, Gallimard, coll. « L'imaginaire », 1960, p. 9-62

Duras, Marguerite, « Le Navire Night », dans *Le Navire Night et autres textes*, Paris, Mercure de France, coll. « Folio », 1986 [1979], p. 17-79.

Manganelli, Giorgio, *Bruits ou voix*, Paris, Christian Bourgois, 1994, 144 p.

Millet, Richard, *La voix et l'ombre*, Paris, Gallimard, coll. « L'un et l'autre », 2011, 205 p.

Pinget, Robert, *Cette voix*, Paris, Minuit, 1975, 232 p.

Quignard, Pascal, *La leçon de musique*, Paris, Hachette, 1987, 135 p.

Sarraute, Nathalie, *Tu ne t'aimes pas*, Paris, Gallimard, 1989, 216 p.

Sekiguchi, Ryoko, *La voix sombre*, Paris. P.O.L., 2015, 103 p.

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886
Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : https://harcelement.uqam.ca/

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiant.e.s en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiant.e.s en situation de handicap de rencontrer les intervenant.e.s (personnel à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiant.e.s en situation de handicap, professeur.e.s, chargé.e.s de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiant.e.s en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
Par téléphone : 514 987-3148
Courriel : situation.handicap@uqam.ca
En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/